

**GRANADA GOLD OBTIENT UN RENOUVELLEMENT DE 10 ANS DU BAIL MINIER
BM 852 SUR LA PROPRIÉTÉ DE LA MINE GRANADA ET PRÉLÈVE UN ÉCHANTILLON EN
VRAC DE 500 TONNES**

Le 16 juin 2021, Rouyn-Noranda (Québec), Granada Gold Mine Inc. (TSX-V : GGM) (la « Société » ou « Granada Gold ») a le plaisir d'annoncer que le bail minier BM852, d'une superficie de 24,8 hectares, a été renouvelé pour une autre période de 10 ans, jusqu'en 2030. Ce bail couvre une partie des ressources actuelles et fait partie de l'ancienne mine souterraine qui a été exploitée à une teneur de 9,7 grammes par tonne d'or. Le renouvellement permet de garder les 26 permis actuels en règle pour l'exploitation minière et l'expédition à une installation d'usinage à forfait, et permet le prélèvement d'échantillons en vrac allant jusqu'à 500 tonnes.

Le renouvellement nécessitait de réviser le plan de fermeture et s'est soldé par une augmentation de la garantie financière, laquelle a été complétée et déposée. Une autre révision du plan de fermeture et de la garantie financière sera nécessaire lorsque la propriété Granada entrera en production.

Faits saillants de l'échantillonnage en vrac :

- Un échantillon en vrac de 500 tonnes de matériel minéralisé et 900 tonnes de stériles (matériel à basse teneur) ont été prélevés à l'endroit où le sondage GR-19-A a recoupé un intervalle titrant 11,45 grammes par tonne d'or de 0 à 33 mètres le long du sondage (voir le communiqué du 9 janvier 2020). Par la suite, un échantillon de 1 220 kilogrammes de matériel minéralisé (roc dynamité) a été prélevé sur une étendue latérale de 3 mètres et a livré une teneur de 55,6 grammes par tonne d'or natif (voir le communiqué du 11 septembre 2020).
- Un échantillon de 100 kilogrammes de matériel minéralisé a été expédié à GEKKO en Australie, afin d'évaluer la possibilité d'utiliser un concentrateur gravimétrique à pression (*Inline Pressure Jig* ou « IPJ ») comme méthode de préconcentration. La Société a visité GEKKO en Australie, ainsi que deux installations d'usinage utilisant des IPJ, et est d'avis que le recours à cette méthode pour préconcentrer le matériel minéralisé à basse teneur pourrait s'avérer viable sur la propriété de la mine Granada. GEKKO a traité le matériel et a soumis un rapport présentant les conclusions des essais. La Société interprète présentement les résultats et prévoit en informer les actionnaires sous peu dans le cadre d'un communiqué de presse.
- L'échantillon en vrac de 500 tonnes, obtenu par forage et dynamitage avec des pare-éclats de caoutchouc, a été concassé à moins de 4 pouces à l'aide d'un concasseur installé sur le bras de l'excavatrice et la Société cherche présentement à poursuivre le traitement du matériel minéralisé afin d'obtenir une analyse globale. Le site d'excavation de l'échantillon en vrac a été remblayé et nivelé pour des raisons de sécurité.

Frank J. Basa, P. Eng., président et chef de la direction, a déclaré : « En se basant sur les résultats de cet échantillon en vrac et les résultats des tests de préconcentration de GEKKO, la Société pourrait repenser les teneurs des ressources et revenir à l'estimation historique initiale de ressources minérales en place conforme au Règlement 43-101, qui faisait état de 946 000 onces d'or à 1,02 gramme par tonne dans la catégorie mesurée, 659 000 onces d'or à 1,09 gramme par tonne dans la catégorie indiquée, et 1 033 000 onces d'or à 1,07 gramme par tonne dans la catégorie présumée, pour laquelle un seuil de coupure de 0,4 gramme par tonne d'or avait été utilisé. » (rapport technique

conforme au Règlement 43-101 de SGS sur l'EEP du projet aurifère Granada, daté du 4 février 2013, préparé par J. Gagné, G. Gagnon, C. Duplessis et G. Rousseau).

Personne qualifiée

Les renseignements techniques présentés dans ce communiqué ont été révisés par Claude Duplessis, P. Eng., de GoldMinds Geoservices Inc., membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et personne qualifiée conformément aux dispositions du Règlement 43-101.

À propos de Granada Gold Mine Inc.

Granada Gold Mine Inc. poursuit le développement de la propriété aurifère Granada près de Rouyn-Noranda au Québec. Environ 140 000 mètres de forage ont été complétés sur la propriété jusqu'à présent, ciblant principalement la zone LONG Bars en extension, laquelle s'étend sur une distance latérale de 2 kilomètres d'est en ouest, le long d'une structure potentiellement minéralisée de 5,5 kilomètres. La très prolifique Faille de Cadillac, d'où plus de 75 millions d'onces d'or ont été produites au cours du dernier siècle, traverse la partie nord de la propriété Granada, mais n'est pas nécessairement représentative de la minéralisation encaissée sur la propriété de la Société.

La zone de cisaillement de Granada et la zone de cisaillement Sud englobent, selon une cartographie historique détaillée et les résultats de forage historiques et actuels, jusqu'à 22 structures minéralisées sur une distance de plus de cinq kilomètres et demi selon un axe est-ouest. Trois de ces structures ont été exploitées historiquement à partir de quatre puits et trois fosses à ciel ouvert. Les teneurs souterraines historiques étaient de 8 à 10 grammes par tonne d'or provenant de deux puits creusés jusqu'à 236 m et 498 m, tandis que les teneurs dans les fosses variaient de 3,5 à 5 grammes par tonne d'or.

Ressources minérales mises à jour

La mise à jour des ressources sur le projet aurifère Granada de la Société à Rouyn-Noranda, Québec, a été estimée par SGS Canada et décrite dans un communiqué publié le 29 janvier 2021. Le rapport final a été déposé le 15 mars 2021 avec une date d'effet au 15 décembre 2020. Le rapport technique conforme au Règlement 43-101 est intitulé « *Granada Gold Project Mineral Resource Estimate Update, Rouyn-Noranda, Quebec, Canada* » et a été rédigé par Yann Camus, ing., et Maxime Dupéré, B. Sc., géo., tous deux de SGS Canada Inc.

Estimation des ressources minérales révisée selon un nouveau scénario de base, détaillant la portion exploitable par fosse et la portion souterraine

| Type | Catégorie | Tonnes | Au (g/t) | Onces d'or |
|--------------------------|------------------------------|------------------|-------------|----------------|
| Exploitable par fosse | Mesurées ¹ | 3 756 000 | 1,89 | 228 000 |
| | Indiquées | 1 357 000 | 2,55 | 111 000 |
| | Mesurées et indiquées | 5 113 000 | 2,06 | 339 000 |
| | Présumées | 34 000 | 11,29 | 12 000 |
| Souterraines | Mesurées | 37 000 | 4,22 | 5 000 |
| | Indiquées | 807 000 | 4,02 | 104 000 |
| | Mesurées et indiquées | 844 000 | 4,03 | 109 000 |
| | Présumées | 1 244 000 | 6,33 | 253 000 |

1. Les teneurs de coupure sont basées sur un prix de l'or de 1 600 \$ US par once, un taux de change de 0,76 \$ US = 1 \$ CA, et un taux de récupération de l'or de 93 %.
2. Les ressources minérales délimitées dans une fosse sont présentées selon un seuil de coupure de 0,9 g/t Au, à l'intérieur d'un tracé de fosse conceptuelle.
3. Les ressources minérales souterraines sont présentées selon un seuil de coupure de 3,0 g/t Au, au sein de volumes raisonnablement exploitables.

La Société est en possession de tous les permis miniers requis pour entreprendre la première phase d'exploitation minière, le « démarrage graduel », qui permettrait à la Société d'extraire jusqu'à 550 tonnes par jour. De plus amples renseignements sont disponibles au : www.granadagoldmine.com.

« Frank J. Basa »

Frank J. Basa, P. Eng.

Président et chef de la direction

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Frank J. Basa, P. Eng., président et chef de la direction, au : 1-819-797-4144 ou

Wayne Cheveldayoff, Communications, au : 416-710-2410 ou à l'adresse :

waynecheveldayoff@gmail.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude de ce communiqué. Ce communiqué peut renfermer des énoncés prospectifs incluant, sans s'y limiter, des commentaires portant sur le calendrier et le contenu des programmes de travaux à venir, les interprétations géologiques, l'obtention de titres de propriété, les procédés potentiels de récupération minérale, etc. Les énoncés prospectifs portent sur des événements et des conditions futures et par conséquent, impliquent des risques et des incertitudes. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats présentement anticipés dans de tels énoncés.